

Le long et lent chemin de l'aide humanitaire

PAGE 2 | ÉTAT DU MONDE



Daïsane retrouve autonomie et dignité

PAGE 2 | GRAND-ANGLE



Cinq histoires pour changer le regard sur le handicap

PAGE 4 | S'ENGAGER

« C'est à l'école que tout se joue »

PAGE 4 | ÉCLAIRAGE

Encore plus de besoins avec les crises climatiques

TRIBUNE

Inondations, famines, sécheresse, ouragans, exils... Nous sommes sensibilisés depuis longtemps aux enjeux climatiques et aux conséquences désastreuses pour les populations les plus pauvres de la planète. Ce sont les premières victimes des catastrophes naturelles qui vont se multiplier avec les dérèglements dus au réchauffement climatique. Nous savons aussi que les personnes handicapées ont du mal à s'adapter aux changements brusques de leur environnement et que les crises elles-mêmes produisent quantité de blessures et de handicaps.

D'ici à 2050, il y aura 200 millions de réfugiés climatiques, dont 30 millions avec des besoins particuliers. En tant qu'ONG, nous sommes aussi, depuis nos débuts pendant le conflit khmer au Cambodge, confrontés à l'immensité des besoins et aux limites de nos moyens financiers. Cela nous a rendus plus créatifs, et adeptes de la frugalité (souvenez-vous de la prothèse en bambou), parce que chaque centime reçu doit se transformer en action sur le terrain.

À l'heure de la transition écologique, ces bonnes bases nous donnent les moyens et l'envie d'aller plus loin. Depuis 2015, nous avons un agenda environnemental exigeant. En 2022, nous avons produit notre premier bilan carbone, c'est-à-dire la mesure des émissions de gaz à effet de serre générées par notre propre activité. Et nous avons l'ambition de les réduire de 50 % d'ici à 2030. Il s'agit de ne pas augmenter encore la pression sur l'environnement. Nous sommes aussi pleinement engagés auprès des populations vulnérables, potentielles victimes, pour les accompagner dans les changements prévisibles et les rendre plus résilientes.

Ces nouvelles missions nous demandent de redoubler d'efforts. Et vous savez que pour y parvenir, nous comptons sur vous et votre générosité qui ne s'est jamais démentie.



Xavier du Crest,
Président France
Handicap International

Suivez-nous sur les réseaux :



En Irak, la vie après la guerre

Des enfants jouent dans une rue de Mossoul, ville ravagée par la guerre et en cours de déminage

La réadaptation, un service essentiel

Une grande première. L'Assemblée mondiale de la santé a adopté le 27 mai dernier la toute première résolution sur la réadaptation. Les 194 États membres s'engagent pour qu'elle soit mieux prise en compte dans les systèmes de santé mondiaux et accessible à tous.

Handicap International est pionnière de la réadaptation humanitaire qu'elle pratique dans 35 pays avec 62 projets. Elle est à l'origine de cette résolution avec les acteurs de l'Alliance mondiale pour la réadaptation. Dans le monde, 1 personne sur 3 vit avec un problème de santé qui pourrait être amélioré par

la chirurgie corrective et réparatrice, la rééducation à base de kinésithérapie et d'ergothérapie. Et la moitié de la population mondiale n'y a pas accès.

 [En savoir plus sur cette résolution : hi.fr/resolution-read](https://hi.fr/resolution-read)

VOTRE DON EN ACTIONS



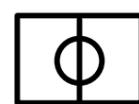
50 €

Avec cette somme, vous contribuez à fournir le matériel de base indispensable à un écolier handicapé



80 €

Avec ce don, vous participez à la mise en place d'un plan de préparation aux risques d'une communauté



120 €

Grâce à ce don, vous contribuez à déminer un terrain de 120 m²

Des pompes contre les bombes

La protection des civils contre les bombardements est un combat d'actualité. Et la mobilisation des citoyens est primordiale pour faire appliquer la déclaration politique du 18 novembre 2022 contre les armes explosives en zone peuplée, signée par 83 États à Dublin. Alors, rendez-vous le samedi 23 septembre à Lyon, Paris et Nice pour les « Pyramides de chaussures » organisées par Handicap International. Venez jeter vos chaussures en signe de soutien pour que ce texte soit appliqué !

Le long et lent chemin de l'aide humanitaire

ÉTAT DU MONDE

En mai 2023, le cyclone Mocha a violemment frappé les côtes du Myanmar et du Bangladesh. Le plus grand camp de réfugiés au monde, celui de Cox's Bazar au Bangladesh, qui abrite près d'un million de réfugiés rohingyas, a été sévèrement touché. Environ 1,6 million de personnes ont besoin d'aide humanitaire d'urgence au Myanmar, mais les autorités locales restreignent l'accès des organisations humanitaires aux zones affectées. « Il est incompréhensible que les humanitaires se voient refuser l'accès aux personnes », a réagi l'ONU. Cette situation est pourtant loin d'être isolée.

Obstacles diplomatiques et politiques

Au Yémen, au Mali, en Syrie, en Afghanistan, au Burkina Faso et dans de nombreux pays, l'acheminement de l'aide humanitaire d'urgence se heurte à des difficultés de plus en plus complexes, administratives, politiques ou pour des raisons de sécurité dans les zones de conflit. Dans le même temps, le nombre de personnes dans le monde ayant besoin d'aide ne cesse de croître :

339 millions en 2023 contre 235 millions il y a deux ans seulement, avec des besoins de financement passés de 25 à plus de 50 milliards de dollars par an (source: ONU, *Global Humanitarian Overview 2023*). Lorsque la terre a tremblé en Turquie et Syrie en février 2023, l'aide humanitaire a mis beaucoup de temps à être conduite côté syrien en raison du contexte géopolitique.

Plaidoyer

Avec d'autres ONG, Handicap International a appelé à « plus d'aide, plus d'accès, plus de financements » pour les populations syriennes. L'association mène également depuis plusieurs années un plaidoyer pour faciliter l'action humanitaire dans des pays soumis à des régimes de sanctions ou affectés par des lois anti-terroristes. Handicap International et la communauté humanitaire ne prennent pas parti quant à la pertinence de ces mesures, mais dénoncent leur impact sur notre capacité à délivrer une aide basée sur des principes humanitaires.

Une résolution pour faciliter l'accès

En décembre dernier, ces actions ont porté leurs fruits : le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté une

résolution prévoyant une exemption humanitaire. Avec cette résolution, les organisations peuvent intervenir dans toutes les zones sans risquer d'être criminalisées. Les difficultés restent cependant nombreuses, comme le coût de l'acheminement qui absorbe entre 60 et 80 % des dépenses d'intervention. La mutualisation des moyens entre ONG est une des solutions pour diminuer ces coûts. Handicap International procède ainsi en Ukraine en assurant des services de stockage et de transports mutualisés avec une cinquantaine d'ONG.

49 pays

ont connu en 2021 de très grands besoins d'aide humanitaire (1 million de personnes dans le besoin), contre 40 en 2020.

40 %

des personnes ayant besoin d'aide humanitaire vivent dans des pays à la fois confrontés à des conflits armés et vulnérables aux impacts du changement climatique.

Source : Global Humanitarian Assistance Report 2022

« Une avancée importante »

Lise Salavert,
responsable du plaidoyer
humanitaire pour
Handicap International



Parmi les obstacles à l'accès humanitaire, il y a les sanctions imposées par les Nations unies ou l'Union européenne aux pays ou entités jugés « terroristes ». Cela pose des problèmes au quotidien pour acheminer de l'aide, dialoguer avec les autorités qui contrôlent certaines zones, travailler avec des fournisseurs locaux ou transférer de l'argent pour financer nos programmes d'aide. Handicap International a œuvré durant des années pour convaincre les États d'introduire une exemption pour les activités humanitaires. C'est désormais chose faite. Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté le 2 décembre 2022 une résolution qui prévoit une "exemption humanitaire" pour tous les régimes de sanctions décidés au niveau des Nations unies. C'est une avancée très importante qui protège les ONG, leurs personnels et leurs partenaires dans ces pays, et légitime nos actions. Cette résolution enlève aussi toute suspicion de politisation de l'aide humanitaire.

En fauteuil roulant, Daïsane retrouve autonomie et dignité

GRAND-ANGLE

Une belle rencontre →

Daïsane a 10 ans et vit à Lemba, une commune de Kinshasa, en République démocratique du Congo. Née avec des pieds tournés vers l'intérieur, ce que l'on appelle les pieds bots, elle a toujours eu du mal à se déplacer malgré plusieurs opérations. Handicap International l'a rencontrée en 2021 et lui a fourni un fauteuil roulant. « Quand elle l'a reçu, son visage s'est illuminé », raconte sa sœur Vasli, 27 ans.



École inclusive ↓

Chaque jour, Vasli accompagne Daïsane à l'école. Daïsane est élève dans une école inclusive, soutenue par Handicap International. Elle peut s'y déplacer facilement. L'association a installé des trottoirs en béton, des tableaux plus larges et plus bas. La jeune fille est désormais autonome et peut sortir avec les autres élèves dans la cour de récréation au lieu de rester seule en classe.



← Mathématiques

Daïsane s'installe au premier rang, derrière une petite table adaptée. Handicap International lui a aussi fourni une chaise de classe à roulettes ainsi qu'un repose-pied pour soulager ses chevilles. Elle est aidée par son institutrice, Madame Agnès, qui a été formée par l'association à l'enseignement inclusif. Elle peut désormais écrire et suivre les leçons sans trop d'efforts. Notamment les mathématiques, son cours favori !

En savoir plus sur l'histoire de Daïsane: hi.fr/daisane-rdc





En Irak, vivre avec les séquelles de la guerre

Six ans après la fin de la guerre civile, l'Irak sort doucement de plusieurs décennies de conflits armés qui ont laissé des traces. Handicap International aide les populations à se relever et à récupérer leurs terres infestées par des mines.

COMPRENDRE

Elle commence à avoir des sensations jusqu'aux genoux, et c'est comme une lueur d'espoir. Fatima, 20 ans, est paralysée des membres inférieurs depuis qu'elle a été blessée en mars 2017 lors d'une frappe aérienne qui a touché l'appartement de sa famille à l'ouest de Mossoul. Depuis, la jeune femme reste allongée sans mouvement. Mais elle garde espoir de retourner à l'école et continuer ses études. Le kinésithérapeute de Handicap International, qui la suit depuis plusieurs mois, espère que son rétablissement va se poursuivre et, pourquoi pas, qu'elle marchera un jour avec un déambulateur ou des béquilles.

Fatima fait partie des 56 000 civils blessés lors du dernier conflit entre le gouvernement irakien et l'État islamique (2013-2017) et des milliers de victimes accompagnées par Handicap International. Présente en Irak depuis 1991, l'association a renforcé sa présence dès 2014 pour aider les réfugiés syriens et les déplacés irakiens avant de lancer des opérations de déminage au nord de Bagdad dès 2016.

Besoins humanitaires

Aujourd'hui, les actions se poursuivent, car les besoins sont grands. Les populations vivent encore avec les séquelles de quatre décennies de conflits dans un pays à la situation politique toujours instable. Au moins 2,5 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire et peinent à accéder aux services publics. Les coupures d'électricité sont quotidiennes, la distribution d'eau problématique et le système de santé défaillant. Un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté



et le pays connaît désormais d'intenses sécheresses tout comme des périodes de violentes inondations.

« Et l'Irak demeure le pays le plus contaminé au monde par les mines et les restes explosifs de guerre en termes de surface. Nous menons donc en Irak une approche globale avec de l'assistance aux victimes, de la réadaptation, de l'appui psycho-social, de la coordination humanitaire, de l'éducation aux risques, de la formation de personnels, de la relance économique et bien sûr du déminage », indique Perrine Benoist, de la direction du département Réduction de la violence armée à Handicap International.

Mines artisanales

Parmi les douze projets en cours en Irak, Handicap International conduit des opérations de déminage dans les provinces de Kirkouk et Diyala et y mène des campagnes d'éducation aux risques. Car, dans ces deux zones, les engins laissés par Daech sont extrêmement dangereux. Il s'agit de mines artisanales, très puissantes et sou-

vent cachées dans des maisons, des entrepôts ou des champs. « Les habitants qui reviennent dans leur village nous appellent avant de se réinstaller. Nous devons effectuer des fouilles minutieuses », explique Perrine Benoist. Ces engins explosifs font encore 200 victimes chaque année en Irak.

📍 Découvrez toutes nos actions en Irak : hi.fr/actions-irak



Perrine Benoist,
directrice de la Réduction
de la violence armée



« Déminer pour maintenir la paix »

« L'Irak se trouve aujourd'hui dans une phase intermédiaire. La guerre est loin mais il reste encore beaucoup à faire. Et la paix demeure fragile. Il faut continuer à chercher les zones polluées par les mines. Les guerres successives en ont laissé énormément. Nous en trouvons aujourd'hui dans des zones où il ne devait pas y en avoir. Nous devons ensuite valoriser et renforcer le travail avec les communautés locales, afin que les Irakiens puissent poursuivre le déminage. Enfin, il faut maintenir la dynamique de paix. L'Irak ne fait plus l'actualité, mais il faut absolument déminer pour permettre à l'économie de se développer et aux populations de vivre en sécurité, afin d'éviter un nouveau cycle de conflit. La situation est fragile et il existe beaucoup de tensions entre les ethnies, notamment autour de l'accès à l'eau. La force de Handicap International est d'avoir su créer des liens forts avec les communautés locales. Nous travaillons avec elles pour prioriser les actions et les lieux d'intervention. Et avant tout faciliter le vivre ensemble ».

Contexte



200 personnels
Handicap International,
essentiellement irakiens



1 700 bénéficiaires
directs de programmes
de réadaptation par
Handicap International
en 2022



440 personnels
formés par HI en 2022



12 000 mines
détruites grâce aux
opérations de déminage

« Des communautés actives »

« Je travaille avec les communautés et les familles pour les sensibiliser aux risques liés aux bombes et aux mines dans la province de Salah ad-Din, au nord de Bagdad. Je leur enseigne comment faire attention à ces engins pour que les personnes vivent en sécurité. Les communautés sont très actives car tous connaissent une victime d'une explosion de mines ou d'autres engins. Dans certains villages, les habitants repartent de zéro, reconstruisent leur maison. Mais il y a beaucoup de contamination aux mines ».

Fatma Hassan,
chargée de liaison avec les communautés

Cinq histoires pour changer le regard sur le handicap

Pascal Plisson sort le 27 septembre prochain un nouveau film documentaire sur les rêves et les espoirs de cinq enfants en situation de handicap dans le monde. « We have a dream » a été réalisé avec le concours de Handicap International.

S'ENGAGER



Dix ans après *Sur le chemin de l'école*, récompensé d'un César du meilleur documentaire, le réalisateur Pascal Plisson poursuit son travail sur l'accès à l'éducation et les aventures humaines. Son nouveau film *We have a dream*, réalisé en partenariat avec Handicap International, s'intéresse cette fois au handicap à travers les portraits croisés et touchants de cinq enfants du monde à la poursuite de leurs rêves. Au Brésil, Antonio, un jeune autiste, veut devenir pompier. Au Népal, deux rescapées du tremblement de terre de 2015 attendent une nouvelle prothèse pour aller danser. Charles, jeune aveugle kenyan, souhaite rencontrer son idole, le coureur handisport Henry Wanyoike...

Un casting avec Handicap International

Au Rwanda, Xavier, adolescent albinos, raconte ses difficultés et son envie d'intégrer une école pour devenir médecin. Maude, une jeune française amputée et sourde, danseuse et violoncelliste, ouvre le documentaire en se demandant comment font d'autres enfants handicapés dans le monde. « Malgré leurs difficultés, ce sont des enfants optimistes entourés d'une famille aimante et

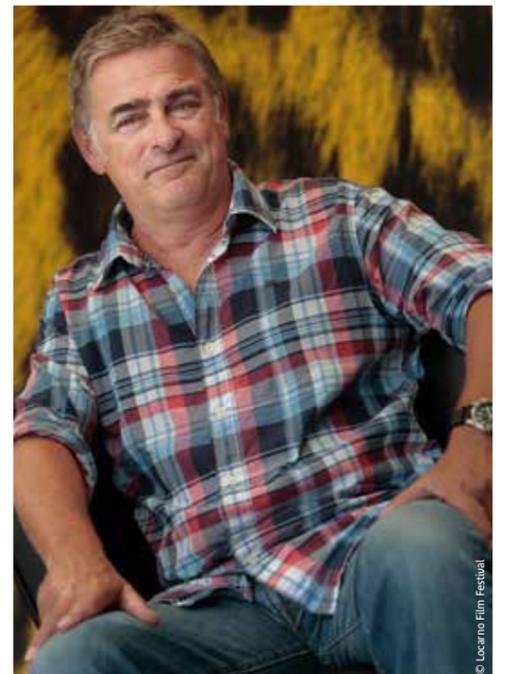
qui ne se voient pas comme des personnes handicapées. L'objectif de ce film est de changer le regard des autres sur le handicap », souligne le réalisateur. Un but partagé avec Handicap International, qui était déjà partenaire de son précédent film *Gogo*, l'histoire d'une arrière-grand-mère kenyane de 94 ans qui allait pour la première fois à l'école. « L'idée de ce film est née de ma rencontre avec Xavier du Crest sur le tournage de *Sur le chemin de l'école*. Puis le projet a mis du temps à aboutir », indique le documentariste. Pour trouver ses jeunes héros du quotidien, Pascal Plisson a travaillé avec les équipes de Handicap International. « Deux personnes de l'association ont identifié durant plusieurs mois des familles à travers le monde, suivies par des équipes de Handicap International sur place. Puis il a fallu choisir, parmi elles, cinq histoires variées », indique Pascal Plisson. Le réalisateur a ensuite passé du temps dans chaque famille avant de faire venir ses équipes de tournage en 2022. *We have a dream* est attendu dans les salles de cinéma le 27 septembre 2023.

[Voir la bande annonce du film : hi.fr/wehaveadream](https://hi.fr/wehaveadream)



ÉCLAIRAGE

« C'est à l'école que tout se joue »



Pascal Plisson, réalisateur

« Je n'avais jamais vraiment été confronté au handicap dans ma vie et ma famille. Lors du tournage de *Sur le Chemin de l'école*, j'ai rencontré Samuel et sa famille en Inde. Chaque matin, ses deux frères l'emmenaient à l'école dans un fauteuil roulant de fortune sur 4 km. C'était une histoire et une famille incroyables. J'ai voulu poursuivre ce travail sur le handicap pour faire changer le regard sur ces enfants, en amenant de la poésie et en filmant sans voyeurisme. Les enfants que nous avons filmés sont d'un courage extraordinaire, ils ne veulent pas qu'on les plaigne et sont heureux comme ils sont. Ce n'est pas évident quand on les voit. Le regard des autres est sans doute ce qu'il y a de plus violent, notamment à l'école. Notre idée dès le départ était donc de cibler un public jeune et d'associer les écoles pour la diffusion du film, qui sera accompagné d'un dossier pédagogique pour les enseignants. C'est à l'école que tout se joue pour faire évoluer le regard sur le handicap. »

Découpez, complétez, joignez votre relevé d'identité bancaire (R.I.B.) et renvoyez sans affranchir dans l'enveloppe T jointe ou à [Libre réponse 45134 - 69129 Lyon Cedex 08](mailto:Libre_reponse_45134_69129_Lyon_Cedex_08)

Anais a le pouvoir d'aider les gens à Vivre Debout pour 2,50 €/mois*



*Après réduction fiscale

LE DON MENSUEL, C'EST :

LA SIMPLICITÉ Le montant de votre soutien est prélevé directement sur votre compte à la fréquence que vous choisissez.

L'EFFICACITÉ Les frais de collecte et de traitement des dons sont considérablement réduits. Ainsi, une plus grande partie de votre soutien est affectée pour agir sur le terrain.

LA LIBERTÉ Vous pouvez modifier le montant ou suspendre votre soutien à tout moment, sans frais et par simple courrier ou appel téléphonique.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, APPELEZ LE 04 78 69 67 00

Réduction fiscale 75%

BON DE SOUTIEN RÉGULIER

OUI, je souhaite soutenir dans la durée les actions de Handicap International.

Je choisis le montant de mon soutien :

5 € / mois soit 1,25 €/mois* 10 € / mois soit 2,50 €/mois* 12 € / mois soit 3 €/mois*

À ma convenance : _____ € / mois (5 € / mois minimum)

(*après réduction fiscale)

Le premier prélèvement devra avoir lieu le 10 du mois de _____

Je pourrai faire suspendre l'exécution de ce prélèvement par simple demande à l'association, signifiée au plus tard le 20 du mois précédent.

Je recevrai un reçu fiscal annuel pour l'ensemble de mes dons.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Association bénéficiaire : Handicap International France - CS 78378 - 69371 Lyon Cedex 08 – ICS : FR30ZZ005387

RUM (à compléter par l'association) : _____

Mme Mlle M.

Nom _____

Prénom _____

Année de naissance _____ Tél. _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail _____ @ _____

(Votre adresse e-mail sera utilisée exclusivement par Handicap International.)

Désignation du compte à débiter :

IBAN _____

BIC _____

Fait à _____ le ____/____/____

Signature (obligatoire)

MERCI DE JOINDRE UN R.I.B. À VOTRE BULLETIN

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Handicap International à envoyer des instructions à votre banque pour qu'elle débite votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Handicap International. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations demandées sont enregistrées dans un fichier informatisé par Handicap International qui dispose d'un délégué à la protection des données (dpo). Elles sont nécessaires pour répondre à vos demandes ou faire appel à votre générosité. Elles sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Conformément à la loi informatique et Libertés et à la réglementation européenne, en vous adressant à donateurs@france.hi.org, vous bénéficiez d'un droit d'accès, rectification, limitation, portabilité, effacement et opposition à l'utilisation de vos données à caractère personnel. En cas de difficulté, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

